



**FINANCES
PUBLIQUES**

Exécution budgétaire et contrôle externe de la dépense publique

FRFP22

PARIS

3 SEMAINES

OPTION 1 : 6 000 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 7 890 € ⁽²⁾

du 28/09/2026 au 16/10/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

Exécution budgétaire et contrôle externe de la dépense publique

OBJECTIFS

- Renforcer ses connaissances sur les concepts et principes de la gestion budgétaire en mode programme.
- Maîtriser l'exécution du budget de programme et l'élaboration du projet de loi de règlement.
- Assimiler les principes du nouveau cadre comptable basé sur les droits constatés et les obligations.
- Identifier et clarifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans l'exécution budgétaire.
- Développer des compétences en contrôle interne, audit, contrôle externe et revue des dépenses publiques.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

Budget de programme : Organisation de la gestion budgétaire et pilotage de la performance.

Gestion budgétaire en AE et CP et outils de pilotage de l'exécution budgétaire.

Exercices sur divers cas de gestion et études de cas (pays de l'UEMOA et France)

Planification budgétaire infra-annuelle (plans de passation des marchés publics, plans d'engagement et plan de trésorerie) : Processus, acteurs et outils. Etude de cas : Gabon, Sénégal et Ile Maurice

Exécution de la dépense : cas général et procédures dérogatoires

Contrôle et audit internes : principes et caractéristiques

Nouveau cadre comptable public : principes, enregistrement des opérations comptables et certification des comptes

Audit externe : Principes et caractéristiques

Cours des comptes : Organisation, fonctionnement et missions des Cours des comptes

Contrôle parlementaire

Loi de règlement : fonction et contenu. Etude de cas : Pays de l'UEMOA et pays de la CEMAC, République Démocratique du Congo

Loi de règlement : processus d'élaboration des documents annexes et certification des comptes par la Cour des Comptes.

Revue des dépenses publiques : Fonction et contenu

POUR QUI ?

Cadres des ministères des finances et du budget, DAF et responsables administratifs des ministères sectoriels et des établissements publics, contrôleurs financiers et contrôleurs budgétaires, comptables publics du trésor et agents comptables des établissements publics, directeurs des ressources humaines des ministères et des établissements publics, conseillers en finances publiques

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Compétences renforcées : Maîtriser la gestion de la masse salariale, des emplois et du budget de programme.

Focus performance : Alignement sur les objectifs stratégiques et résultats attendus.

Approche pratique : Outils et méthodes directement applicables à la gestion publique.

Expertise : Formation dispensée par des spécialistes combinant expertise théorique et pratique, enrichie par une expérience sur le terrain.